

Réunion CSR Occitanie – 21 avril 2018

Présents : Jérôme Guézéneq, Bernard Daru, Christophe Velay, Jean-Claude Ducros, Jean-Pierre Belmonte, Florian Mellet, Paul Martinez

Excusés : Philippe Valette, Hervé Saint-Pol, Laurent Pouget, Hervé Leydier

Finales Fédérales par Classement 2018

Les quotas impairs seront répartis en fonction du nombre d'inscrits de chaque côté au niveau régional.

Championnat par équipes 2018/2019

Montée du meilleur second par division seulement : projet en attente, à rediscuter pour la saison d'après

Horaires des rencontres :

- PN : samedi 16h
- R1 / R2 / R3 / R4 : au choix pour le club recevant (samedi entre 15h et 17h30 + dimanche à 14h30)
- Cas particuliers gérés par la CSR

Constitution des poules :

- Deux territoires (MP/LR) en R1/R2/R3/R4 avec une seule équipe maximum par club et par poule
- Serpent sans répartition géographique en PN, R1 et R2
- Serpent en R3/R4 puis répartition géographique des poules (temps de déplacement max : 3h en R3 et R4) avec inversion des équipes uniquement sur une même ligne du serpent
- Capacité des salles/nombre de réceptions de la phase précédente pris en compte mais les vœux sur les numéros d'équipes ne seront plus pris en compte

Limite sur les classements :

- 12 en PN / 10 en R1 / aucune en dessous

Critérium fédéral 2018/2019

Le Comité de l'Aude devrait prendre les 4 tours (buvette pour les clubs, frais d'organisation pour le CD)

- 10 tables récupérées côté MP - Cornilleau 640
- Demande au Conseil Régional pour 4 nouvelles 640
- 4 tables côté LR à regarder
- Voir avec le Comité de l'Aude pour 2 tables supplémentaires
- Marqueurs, tables de marque, séparations : procéder en deux temps, investissement lourd, regarder du côté de Mèze

Féminines : on poursuit sur le fonctionnement de cette année (deux zones Est/Ouest avec une montée par zone sauf en benjamines : montée en alternance côté Est/Ouest) mais la communication doit être améliorée.

Formule :

- Tableau de 16 : 4x4 avec barrage de 2/3
- Tableau de 12 : 4x3 avec barrage 2/3
- Tableau de 24 : Partie A avec 4x3 / Partie B avec 4x3
 - 1^{er} et 2^{ème} poule A + 1^{er} poule B directement en 1/8
 - Barrage 3^{ème} poule A / 2^{ème} poule B
 - 3^{ème} poule B directement dans le tableau du bas

Championnat féminin

- Un regroupement phase 1 (18 novembre 2018 ?)
- Un regroupement phase 2 (31 mars 2019 ?)
- Deux lieux de pratique (un Est/ un Ouest), inscription sur un des deux lieux au choix
- PN en alternance pour la montée (Toulouse / Montpellier)
- Conditions de participation libres en termes de classement

Compétitions individuelles

Finales Fédérales par Classement

- Réflexion sur 36 joueurs par tableau sur 24 tables
- En alternance Est/Ouest tous les ans (14 avril en 2019 – Gigean ?)

Titres régionaux individuels

- Missionner un cadre technique de la Ligue sur ce projet avec toute la réflexion qui va derrière (critères de qualification, formule, lieu, etc.)

Titres par équipes

- Score acquis
- Sur deux jours (25-26 mai 2019 : ¼ le samedi et ½ + Finale le dimanche)
- Seront protégés les meilleurs 1^{ers}

Juge-arbitrage

- Prestation C.F. 50 € des deux côtés actuellement (+10 € côté MP si saisie sur Spid) + 50 € pour l'adjoint côté LR
- Proposition pour la saison à venir : 60 € + 10 € par tableau saisi pour le JA,
- Si besoin de plusieurs JA : 1 JA responsable de l'épreuve et de la saisie (60 € + X x 10 €) + X JA (X x 60 €) : l'objectif est d'offrir une meilleure gratification aux JA pour en attirer davantage et de les inciter à saisir eux-mêmes les résultats (lacune côté LR actuellement)
- Augmenter un peu le coût des formations pour compenser le surcoût
- Championnat par équipes : côté LR, indulgence pendant un an pour formation de JA1 en R2/R3/R4 avant amende

Pénalités sportives

- Équipe incomplète ou classement non autorisé : 50 € en plus de la pénalité sportive
- Obligation de balles homologuées : défaite par pénalité 14/0 3/0 + amende 150 €
- Transmission hors délai, saisie hors délai, envoi hors délai : 10 € par feuille